



IZON

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le **14 AVR. 2022**

ID : 033-213302078-20220413-202237-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 AVRIL 2022

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	6 AVRIL 2022
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	13 AVRIL 2022
Conseillers présents	27	Heure de la séance	19H30
Nombre de votants	29	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	2	Secrétaire de séance	Clement MEZERGUE – Conseiller

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
DE LAUNAY Laurent	X			
NABET-GIRARD Brigitte, Adjointe	X			
DUBREUIL Thierry, Adjoint	X			
FLOIRAT-RATTE Delphine, Adjointe	X			
BOUEY Gilles, Adjoint	X			
COMBIER Audrey, Adjointe	X			
MASSY Joel, Adjoint	X			
GLIZE Caroline, Adjointe	X			
FLAHAUT Serge, adjoint				
CARO Chantal, CM	X			
GIRARD Philippe, CM	X			
SARRAZIN Anne-Marie, CM	X			
PRUVOST Gilles, CM		X		M. EMERIAU
BEAUCHENE Natacha CM	X			
DIRHEIMER Thierry, CM	X			
CLAVIER Yannick CM	X			
EMERIAU Régis, CM	X			
LARGOUET Karyn, CM		X		M. MASSY
GANNE Arnaud, CM	X			
BRARD Philippe, CM	X			
GUIRIEC Marilyn, CM	X			
VIDORRETA Virginie, CM	X			
MEZERGUE Clément, CM	X			
VEYSSIERE André, CM	X			
FONTAINE Aline, CM	X			
CARRERE Sophie, CM	X			
MALVILLE Frédéric, CM	X			
BOISSEAU Marc, CM	X			
FAGEOLLE PIQUER Ludivine-Grâce CM	X			

38

Mairie d'Izon

207, avenue du Général de Gaulle

Tél. 05 57 55 45 46 - contact@izon.fr

www.izon.fr

Délibération 2022.37

DEMANDE DE SUBVENTION : ETUDE ATLAS DE LA BIODIVERSITE (ABC)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2021.37, portant sur l'appel à projet Plan de Paysages et la signature de la convention relative au financement du plan de paysage de la commune d'IZON, octroyant le financement maximal de 30 000 euros pour ce projet,

Vu l'appel à projets proposé par l'Office Français de la Biodiversité, concernant la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), permettant le financement jusqu'à 80% du montant hors taxes du projet pour les projets déposés avant le 15/04/2022,

Considérant le haut niveau d'enjeux environnementaux sur le territoire communal, et notamment la complémentarité entre le Plan de Paysages et l'Atlas de Biodiversité Communale dans l'objectif de connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel, mais également de sensibiliser et mobiliser élus, acteurs associatifs et citoyens de la commune pour une meilleure prise en compte des enjeux de la biodiversité dans les politiques locales,

Vu l'étude d'opportunité et financière établie, chiffrant cette étude à 30 000.00 euros hors taxes sur une période de 24 mois,

Vu le plan de financement suivant :

DEPENSES (HT)		RECETTES (HT)	
Rédaction, et animation de l'Atlas de Biodiversité Communale	30 000.00 €	Financement via l'appel à projets de l'OFB	24 000.00 € (80%)
		Autofinancement	6 000.00 € (20%)
Total	30 000.00 €		30 000.00 €

Vu l'avis favorable de la commission Ressources du 5 avril 2022,

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapport de présentation de Mme Caroline GLIZE, Adjointe au Maire, et en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés, 29 Pour, 0 contre, 0 Abstention

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de candidature à l'appel à projet portant sur la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) lancé par l'Office Français de la Biodiversité et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Publiée le

Fait à Izon, le 13 avril 2022
Le Maire,



Launay

Laurent de LAUNAY.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs des mairies des communes membres ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.